

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION SUR UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

4385-4395, rue Saint-Hubert

Avis est par la présente donné, par le soussigné, que conformément à la *Charte de la Ville de Montréal* (chapitre C-11.4) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1) un certificat de conformité a été délivré le 2 juin 2017 par le Greffier de la Ville de Montréal, à l'égard de la résolution suivante :

Résolution afin d'autoriser la requalification de la façade pour le bâtiment situé aux 4385-4395, rue Saint-Hubert, et ce, en dérogeant à l'apparence d'origine.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que cette résolution est entrée en vigueur le 2 juin 2007 et qu'elle est disponible pour consultation au bureau du soussigné situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 9 juin 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx